



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

Affaire suivie par :
Florian Giraud
Tél. : 01.60.76.33.64
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Compte rendu de la séance du 17 mai 2019

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 6 mai 2019, s'est réunie le 17 mai 2019, à Évry (91), sous la présidence de M. Clerc, adjoint au directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Monsieur le Préfet.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Pierre-François CLERC, adjoint au directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Florian GIRAUD, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. François MARAIS, représentant le président des Jeunes agriculteurs ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Pascal MARTIN, représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale Île-de-France Ouest (voix consultative) ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne Nature Environnement » ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le réseau AMAP Île-de-France.

1.2 Pouvoirs

- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest dispose des pouvoirs de :
 - M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne, M. François MARAIS, représentant le président des Jeunes agriculteurs et M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre d'agriculture de région Île-de-France pour l'examen des PLU de Bièvres et de Corbeil-Essonnes.
- M. Pierre-François CLERC, adjoint au directeur départemental des territoires de l'Essonne dispose d'un pouvoir de M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires, pour l'examen des PLU de Bièvres et de Corbeil-Essonnes.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant du Collège des propriétaires agricoles désigné par la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France ;

- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- Mme Gaëlle LACAZE, représentant le président de la SAFER (voix consultative) ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- Mme Charlotte BOUCHAUD, représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale Île-de-France Est (voix consultative) ;
- M. Yves HINCELIN, représentant la Chambre des Experts Fonciers de Paris-Île-de-France (voix consultative) ;
- M. Thierry SIROU, représentant de la Fédération Régionale des Coopératives Île-de-France (voix consultative) ;
- Mme Madeleine HERVE, représentante de l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France.

2) Invités à titre d'experts

- Mme Aline GUEGUAN, représentante de la Chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- Mme Céline PLAT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation du PLU de Bièvres ;
- Mme Mathilde LAPERNA, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation du PLU de Corbeil-Essonnes ;
- M. Bastien DOUMAS, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation du PLU de Champlan ;
- Mme Chloé HARDOUIN, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation des PLU d'Étampes et de Leudeville ;
- Mme Corinne KUKIELCZYNSKI, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation du PLU de Leudeville ;
- Mme Anne-Laure CARAT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation du PLU d'Étampes.

3) Quorum et ordre du jour

M. Pierre-François CLERC constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. L'ordre du jour est :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la commission du 12 avril 2019 est validé à l'unanimité ;
- b) Les membres de la commission prennent acte du courrier du Président du Conseil départemental pour la prise en compte des remarques pour le carrefour de la RN 20 et de la route de chasse ;
- c) Examen du PLU d'Étampes ;
- d) Examen du PLU de Leudeville ;
- e) Examen du PLU de Champlan ;
- f) Examen du PLU de Bièvres ;
- g) Examen du PLU de Corbeil-Essonnes.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU d'Étampes : Damien Greffin, adjoint au maire et Stéphanie Risbec, des services,
- PLU de Leudeville : M. Lecomte, maire et Mme Lumina, des services,
- PLU de Champlan : M. Christian Leclerc, maire et M. Jérôme Cotigny, responsable du service urbanisme,
- PLU de Bièvres : M. Alain Savary, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du logement, M. Guillaume Allain, chargé du développement territorial et M. Aurélien Michaud, bureau d'étude TEL,
- PLU de Corbeil-Essonnes : M. Jean-François Bayle, adjoint au maire, Mme Catherine Vierne, directrice de l'aménagement urbain, Mme Anne Stella Atchapa, adjointe au directeur et M. Serge Mendes, bureau d'étude espace ville.

À Évry, le **05 JUIN 2019**
Le président de la CDPENAF,


Pierre-François CLERC

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :

<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>